

23 juin 2017

Prix de l'audace artistique 2017

PUBLIÉ LE 23.06.2017



Le Lycée Charles Coeffin remporte le 2ème prix

Le Prix de l'Audace artistique et culturelle permet de distinguer trois projets d'éducation artistique et culturelle exemplaires en faveur de l'accès des jeunes aux arts et à la culture. Ils sont remis à trois trinômes "établissement scolaire - partenaire culturel - collectivité territoriale". Ce prix est organisé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, en partenariat avec la fondation Culture & Diversité.

Organisation du Prix de l'Audace artistique et culturelle

Dans chaque académie, le délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), le directeur régional des affaires culturelles (DRAC) et, le cas échéant, le chargé de mission culture de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) sélectionnent trois projets d'éducation artistique et culturelle exemplaires développés au sein de leur territoire dans chacun des niveaux : école, collège et lycée.

Le secrétariat du Prix fait une première sélection de 15 dossiers. Il est constitué de représentants des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et de représentants de la fondation Culture & Diversité.

Un jury d'environ 20 personnes sélectionne les 3 lauréats du Prix, chacun étant constitué par le trinôme "établissement scolaire - partenaire culturel - collectivité territoriale".

Trois trophées et trois dotations : 10 000 € pour le premier prix, 7 500 € pour le deuxième et 5 000 € pour le troisième, sont remis aux lauréats afin de développer leurs projets.

En 2017, les lauréats du prix de l'audace artistique et culturelle sont les suivants :

1er prix : "E.L.E.C.T.R.ON", pour les élèves du lycée Chaptal de Mende avec l'académie de Montpellier et la direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie

2e prix : "**Mars, Vénus & Molière**", pour les élèves du lycée Charles Coeffin avec l'académie et la direction régionale des affaires culturelles de Guadeloupe.

3e prix : "Broder pour résister", pour les élèves du lycée professionnel Paul Lapie de Lunéville, avec l'académie de Nancy-Metz et la direction régionale des affaires culturelles Grand Est